

Évaluer pour prévenir

Art. L.4121-3 : "L'employeur, compte tenu de la nature des activités de l'établissement, évalue les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs..."

Vos interlocuteurs

Service Prévention du Centre de
Gestion de la Fonction Publique
Territoriale de l'Indre
21, rue Bourdillon – 36000
CHATEAUROUX
Tél. 02 54 34 18 20
Fax. 02 54 22 97 42
Courriel : cdgindre@cdg36.fr
s.marcelin@cdg36.fr
Site internet : www.cdg36.fr

LA PRÉVENTION COMMENCE PAR L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

DUER

Document unique de
l'évaluation des risques



Les Enjeux

Humain

- . Préserver l'intégrité morale et physique des agents
- . Améliorer les conditions de travail
- . Favoriser la motivation

Social

- . Améliorer l'environnement de travail
- . Réduire l'absentéisme
- . Augmenter le service rendu

Economique

- . Diminuer les coûts liés aux accidents et aux maladies professionnelles

Juridique

- . Eviter les pénalités et les condamnations

La Démarche

Analyser

- . Eviter les risques
- . Evaluer les risques qui ne peuvent être évités

Prévenir

- . Combattre les risques à la source
- . Adapter le travail à l'Homme

Prévoir Planifier

- . Tenir compte de l'évolution de la technique
- . Remplacer ce qui est dangereux par ce qui l'est moins
- . Planifier la prévention
- . Préférer les protections collectives aux protections individuelles

Informer Former

- . Donner des instructions aux agents

Formaliser

- . Transcrire sur le Document Unique

Mettre à jour

- . A chaque modification
- . Au moins une fois par an

La contribution du Centre de Gestion

Assister

Le pôle prévention du CDG36 vous assiste pour la mise en place d'une démarche de prévention.

Conseiller

Il vous conseille dans l'organisation pour la réalisation de l'évaluation des risques, dans la formation de vos agents et la mise à votre disposition des moyens techniques (fiches d'analyses de risques, grille de cotation, etc..) ainsi que le suivi des outils.

Informer

Le service prévention assure une veille réglementaire et vous propose des informations mises en ligne sur le site internet du CDG.

Tarif

Nombre d'Agents	Jours site	Tarif annuel	Mise à jour annuelle
0-4	2	500 €	125 €
5-19	3	750 €	250 €
20-49	8	2000 €	250 €
50-99	18	4500 €	500 €
100-349	34	8500 €	1 000€
+350	Sur mesure au prix de journée de 250 €		

Collectivités non affiliées : + 10%